

Saint Appolinaire

BULLETIN MUNICIPAL 2020



www.saint-appolinaire.fr*

 @SaintAppoofficiel

Sommaire

Édito.....	3
Réalisations.....	4-5
Recettes et dépenses 2019.....	5
Animations	6
COR.....	7
Voyage dans le temps.....	8-11
Carte de la commune.....	12-13
Index des rues.....	14-15
Comité des fêtes	16-17
Le club accueil amitié	18
Union des Chasseurs.....	19
Adresses utiles.....	20
État civil	22

*Site en construction



Édito



Notre commune se choisira en mars prochain une nouvelle équipe municipale, pour une durée de six ans.

J'ai décidé, comme vous le savez déjà, de ne pas me représenter, pensant qu'il est temps, après six ans passés comme adjoint et six autres comme maire, de laisser la place à d'autres et de profiter encore plus pleinement de la vie.

J'espère que le bilan de la municipalité sortante vous satisfait, au moins en partie. En tous cas, nous avons essayé de mener une gestion efficace et proche de vous, tout en réalisant des projets utiles même si certains ont pris du retard comme l'agrandissement de la salle communale. Nous avons voulu aussi tenté d'amener un peu plus de convivialité et d'entente.

Je souhaite par avance à nos prochains élus bonne chance et beaucoup de réussite, au service de tous.

Ces quelques remarques faites, il me reste à vous adresser, à toutes et à tous, à vos familles comme à l'ensemble de vos proches, mes meilleurs vœux de bonheur pour la nouvelle année 2020.

Très amicalement
Pascal Reynard



Evelyne Prêle



Patrick Bost



Didier Lacroix



Louis Besacier



Geneviève Barbier



Xavier Dessertine



Thierry Coffre



Nadège Cuminatto-Sermadiras

Paix, santé, réussite et bonheur
l'ensemble de vos conseillers vous souhaitent, de tout cœur, leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année..



Des investissements utiles et soutenus en 2019

Les investissements de la commune sont restés assez soutenus en 2019, financés comme les années précédentes sans recours au moindre emprunt.

L'année qui s'achève a vu le début des travaux de mise en accessibilité de la mairie avec la création de places de parking pour handicapés et la réfection de la voirie près du cimetière.

Le coût de ces travaux s'élève à 11.760 euros HT, financé grâce à une subvention de 5.200 euros obtenue au titre des amendes de police.



Signature de l'accord de subvention en présence des conseillers départementaux

2019 a également été marquée par la mise en place d'un nouvel adressage postal prévoyant, pour la première fois, une dénomination des rues et une numérotation des maisons. Cet adressage était obligatoire et rendu nécessaire pour de multiples raisons (services de secours, livraisons de colis, réseaux de télécommunications...). Montant de cette opération : 6.500 euros HT, couverts à hauteur de moitié par une subvention du département.



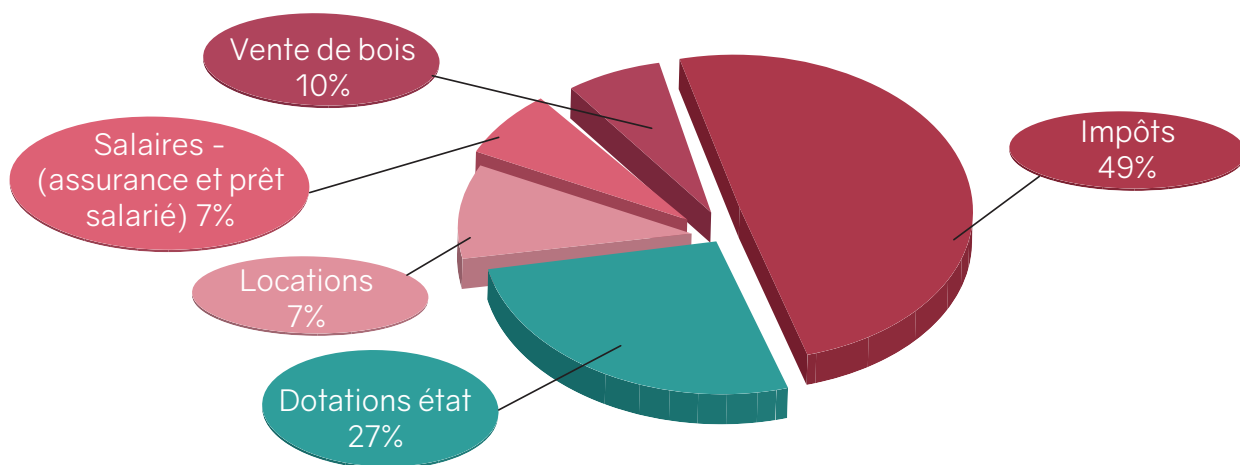
Dernier investissement et non le moins utile, un défibrillateur a été installé au city stade (1.500 euros HT, avec une subvention de 750 euros du Rotary Club de Tarare). Cet appareil, dont l'utilisation est facile, peut sauver des vies en cas de défaillance cardiaque.



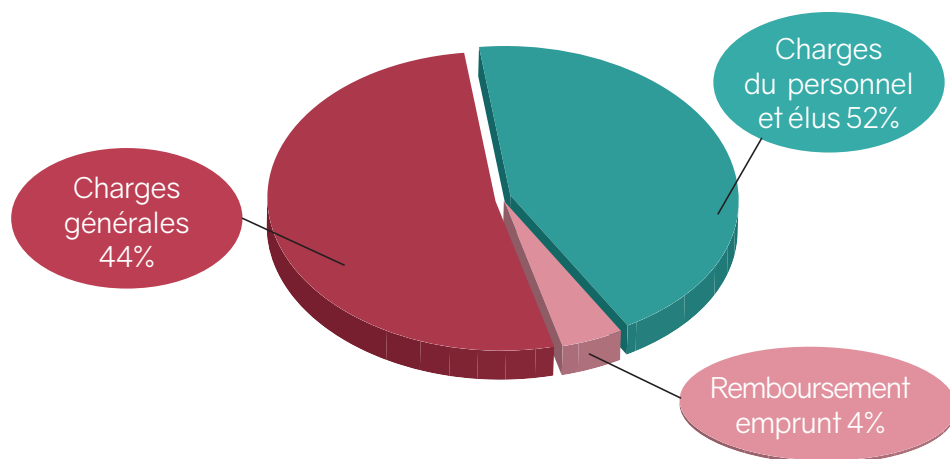


Il appartiendra à la prochaine équipe municipale, qui sera élue en mars 2020, de fixer le cap des investissements pour les années à venir. La nouvelle municipalité trouvera une situation financière particulièrement saine avec un endettement quasiment réduit à zéro. Ce qui lui permettra de se lancer, selon ses choix, dans de beaux projets comme l'agrandissement de la salle communale et la réfection de la mairie pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Recettes 2019 : total 155 243 euros



Dépenses 2019 : total 136 291 euros





Sécurité au village



Notre village est désormais équipé d'un défibrillateur situé au city stade.

Le 18 octobre en présence du rotary club de Tarare et co-financeur du projet, des Pompiers de la caserne du Val Soanan, et de nombreux villageois nous avons procédé à l'installation officielle de cet équipement.

Les pompiers nous ont fait une démonstration de secours à la personne et donnés quelques précisions sur l'utilisation de cet appareil.

Vous pouvez aussi aller sur ce lien pour plus de précision :

https://www.youtube.com/watch?v=YtnDVQ_YoTQ

Cette cérémonie s'est terminée par un moment d'échange autour d'un pot offert par la municipalité.



Animations et cérémonies



Fête du 14 juillet



Cérémonie du 11 novembre

Les conscrits de la classe en 9



22 juin
accueil nouveaux arrivants





Installer des panneaux photovoltaïques à son domicile

La COR et ses partenaires accompagnent les habitants désireux d'installer des panneaux photovoltaïques à leur domicile. Le cadastre solaire, en ligne sur le site www.ouestrhodanien.fr, est le premier bon réflexe à adopter. En quelques clics, il permet d'estimer le potentiel d'une toiture et présente les premières démarches à effectuer.

Pour toutes questions techniques, financières ou administratives, il est conseillé de contacter votre Espace Info Energie local (04 37 48 25 90), porté par l'association HESPUL. Il s'agit d'un service public, neutre et indépendant, qui pourra vous renseigner sur tous les aspects d'une installation photovoltaïque ou solaire thermique et vous diriger vers des installateurs certifiés.

Il est enfin fortement recommandé de ne jamais signer de devis sans avoir contacté au préalable l'Espace Info Energie, le démarchage abusif étant fréquent.

Plus d'informations sur www.ouestrhodanien.fr et photovoltaïque.info

Gestion des déchets : consignes de tri inchangées en 2020

Au 1^{er} janvier 2020, certaines collectivités situées à proximité du territoire de la COR vont mettre en place l'extension des consignes de tri, permettant notamment d'ouvrir les bacs de collecte sélective (bacs jaunes) à tous les plastiques.

La COR rappelle à tous que ces nouvelles consignes de tri ne concernent pas encore notre territoire. Le projet d'extension a en effet dû être repoussé suite à un incendie ayant touché le centre de tri vers lequel la COR achemine les emballages recyclables. Ces déchets sont aujourd'hui triés dans un autre centre de tri, qui n'est malheureusement pas équipé pour séparer et conditionner tous les plastiques.

Tout est mis en œuvre pour trouver une solution pérenne qui permette l'extension prochaine des consignes de tri sur le territoire de la COR.

Quelques rappels sur la gestion des déchets :

● Pourquoi trier ses emballages s'ils sont triés dans un centre de tri ?

Les emballages non recyclables déposés dans les bacs jaunes partent dans la chaîne des refus pour être ensuite acheminés vers une unité d'incinération. Ces refus représentent un coût pour la collectivité, et donc pour l'utilisateur, et ont un impact environnemental en raison du double transport engendré.

● Les déchets dangereux et inflammables appartiennent à des filières bien spécifiques.

Déposés dans un bac non destiné à leur effet, ils représentent un danger pour les agents de collecte et peuvent causer des incendies dans les unités de traitement.

● Les cartons bruns doivent être déposés en déchèteries. Il existe en effet une filière spécifique, qui permet à ces cartons bruns d'être recyclés en de nouveaux cartons.

● Pourquoi les conteneurs à verre ne peuvent pas recevoir tous les types de verre ?

Ils existent plusieurs types de verre et tous ne fondent pas à la même température. Ainsi, la présence d'autres objets (ampoules, vaisselle, etc.) que ceux acceptés (emballages type bouteilles, flacons, bocaux ou pots de yaourt) altère la qualité des nouveaux emballages réalisés une fois le verre recyclé et peut causer des fissures ou l'explosion des bouteilles sous pression.

Encore un doute au moment de trier ? Un **Mémotri** est disponible sur www.ouestrhodanien.fr pour vous guider.

Des agents répondent également à vos questions via infotri@c-or.fr ou au **04 74 89 58 39**.



Voyage dans le temps



Entrée du village

ST-APOLLINAIRE (Rhône) – Entrée du village



Edit. Villard



la Croix de l'Orme



la Pépinière





Voyage dans le temps



Le bourg



Le Mas





le Moulin

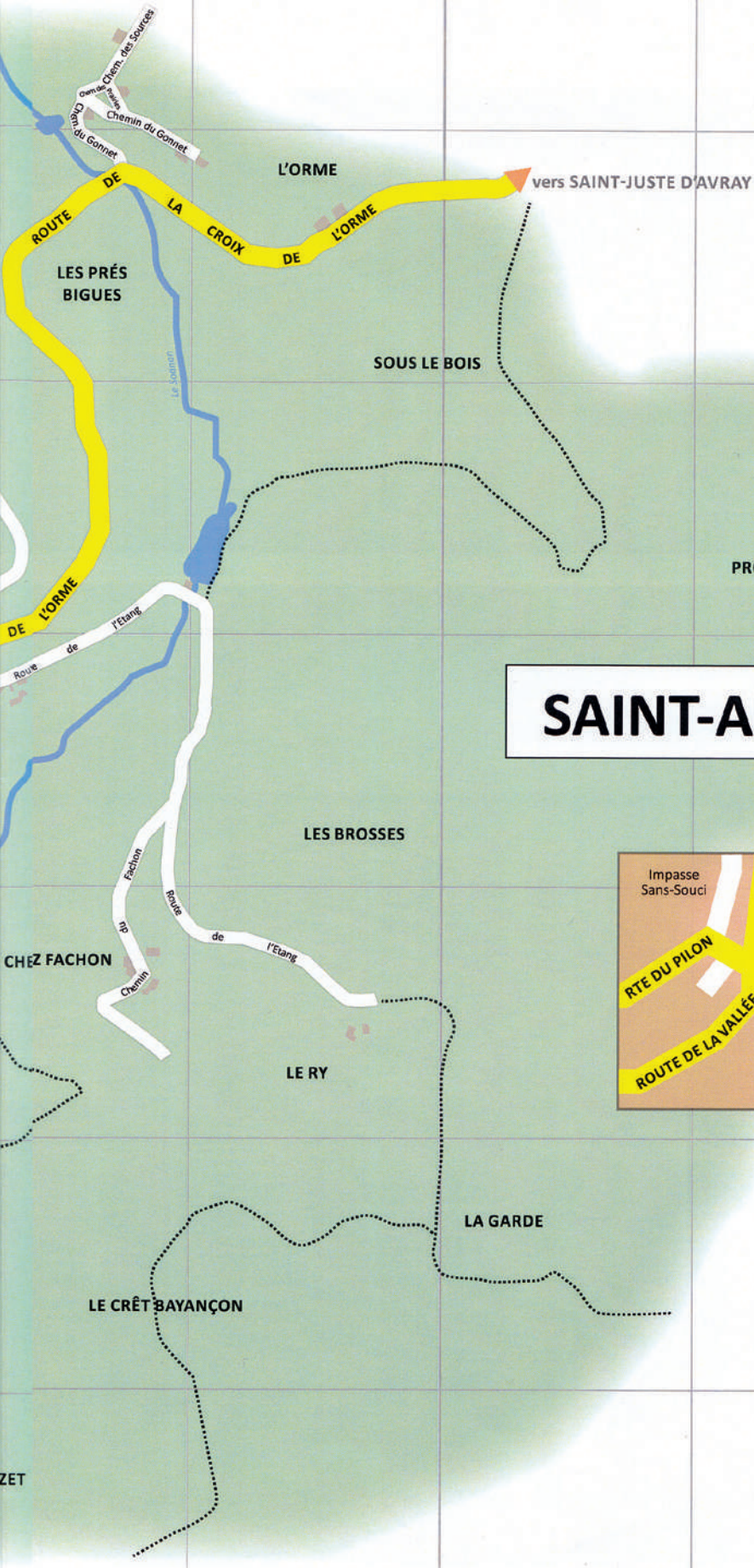


Scène de la vie quotidienne en 1959



50
Travail à la pépinière dans les années

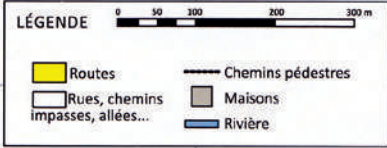




SAINT-APPOLINAIRE



- 1 Mairie
- 2 Eglise
- 3 Salle E. Villand
- 4 City-Stade
- 5 Défibrillateur
- 6 Espace pique-nique
- 7 Espace pique-nique
- 8 Espace pique-nique



SAINT-APPOLINAIRE

COMMUNE DE SAINT-APPOLINAIRE (RHÔNE)

Nombre d'habitants: 205

Altitude moyenne: 701

Point culminant (Les Quatre Bornes) : 899 m

Superficie: 600 ha

NOMS DES RUES

Bascule (*Route de la*)D4

Bois (*Impasse des*)B6

Bruyères (*Impasse des*)D4

Chamfray (*Route du*)C4-C5

Cime du Bourg (*Impasse de la*)D4

Cimetière (*Rue du*)D4

Croix de l'Orme (*Route de la*)D4-E2

Croix rouge (*Impasse de la*)B4-C4

Dépôt (*Impasse du*)C5

Dorieux (*Impasse*)E4

Eglise (*Rue de l'*)D4

Etang (*Route de l'*)E4-F5

Fachon (*Chemin du*)E4-E5

Gonnet (*Chemin du*)E1-E2

Goutte (*Route de la*)D2-E3

Mira (*Montée du*)C4

Pépinière (*Route de la*)C3-C4

Pilon (*Route du*)A5-D4

Prairies (*Chemin des*)E1

Puits (*Impasse des*)C4

Rochagny (*Chemin de*)A5-B6

Roussille (*Chemin de la*)D4-E4

Sadot (*Route du*)B6

Sans-souci (*Impasse*)D4

Savin (*Route du*)B4

Sources (*Chemin des*)E1

Terres (*Impasse des*)D2-D3

Vallée (*Route de la*)B6-D4

Verchères (*Impasse les*)B5



Tél.: 04 74 05 16 26
Mail : mairie-st-appo@wanadoo.fr
Site : www.saint-appolinaire.jimdo.com
Facebook : @SaintAppoofficiel

- 1** Mairie
- 2** Eglise
- 3** Salle E. Villand
- 4** City-Stade

- 5** Défibrillateur
- 6** Espace pique-nique
- 7** Espace pique-nique
- 8** Espace pique-nique





Comité des fêtes - rétrospective 2019



Le 18 Janvier 2019 un nouveau bureau s'est constitué lors de l'assemblée générale. Christele Dujardin a accepté de prendre le poste de présidente. Nous remercions chaleureusement Pascal Chaffiotte pour son dévouement durant les 4 années où il a présidé le comité. Malgré cette mise en retraite, il est toujours là pour aider le comité.

Nous souhaitons la bienvenue à Christele et à l'ensemble des membres de son bureau

Composition du bureau :

Présidente : Christele DUJARDIN REY

Vice-Présidente : Martine ROLLIN

Secrétaire : Fabienne COFFRE

Trésorier : Didier LACROIX

Membre du bureau : Leila SCHULTZ.

Janvier

La classe en 9 nous a accompagné pour la vente de la galette en organisant une vente de boudin



Le 6 avril

le jambon cuit à la chaudière a été dégusté

Jean et David les cuisiniers



Comme à la cafétéria



Le 19 avril

le Rallye de Charbonnières à fait son retour à la Croix de l'Orme





Avril

Samedi de Pâques la chasse à l'œuf était lancée



Les gagnantes avec la présidente

La photo souvenir



Le 22 juin

avec le conseil municipal nous avons accueilli les nouveaux arrivants lors de la fête des voisins



Le 14 juillet

Nous avons fêté le 14 Juillet. Il y avait des animations pour les petits et le grands. 120 parts de poulet basquaise ont été servies



Retenez la date

- Vente des galettes le dimanche 5 janvier 2020 à partir de 10 h

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une excellente année 2020.
Nous comptons sur votre présence lors des prochaines manifestations.





Le Club Accueil Amitié

Le Club Accueil Amitié se réunit le premier et le troisième jeudi de chaque mois à partir de 14h30 dans la Salle Etienne Villand.



Il est ouvert à tous, petits et grands. Nous jouons à des jeux de cartes et de société. Etant donné qu'il n'y a plus de lieu où les habitants de Saint Appolinaire peuvent se rencontrer régulièrement, nous serions particulièrement heureux, avec nos petits moyens, d'accueillir de nouvelles personnes, même ponctuellement.

Pour des raisons de santé notre présidente pourtant dynamique et pleine d'idées n'a pas pu réaliser ses projets.



Contacts :

Présidente : Christine Gellé,
06 85 83 01 46 ou cgelleclub@numericable.fr
Danièle Brossard, 06 62 72 31 69

Nous souhaitons chaleureusement que son rétablissement se confirme en 2020.

Comme à l'accoutumée, nous tirons les rois pour les seniors le **jeudi 16 janvier vers 14h30**. Nous pourrions poursuivre cet après-midi avec des activités de jeux ou tout simplement en « papotant ».

Nous remercions la municipalité pour son aide et son soutien très appréciés ainsi que l'Union des Chasseurs du Haut Soanan qui chaque année nous permet de déguster une pièce de gibier.

Nous vous souhaitons une excellente nouvelle année et espérons avoir le plaisir de vous accueillir dans notre club.

La présidente et tous les membres du Club Accueil Amitié





Association loi 1901 - Union des Chasseurs du Hauts Sônan



Le nombre de membres au sein de la Société varie peu suivant les années (environ 14 membres).

La présence de jeunes chasseurs manque beaucoup dans les sociétés de

chasse, peut-être par manque de disponibilité ou à cause d'une rigueur réglementaire qui impose pour certains et surtout les anciens des règles strictes pour tous.

La nature appartient à tous, à conditions que chacun respecte les activités des autres utilisateurs de la nature.

Chaque année, une demande de chasse anticipée est faite pour le chevreuil et le sanglier en « tir d'été » ainsi que pour le renard afin d'anticiper des dégâts sur les jeunes plantations de sapins et cultures de maïs et prairies.

Sur Arrêté préfectoral du 1^{er} juin jusqu'à l'ouverture générale de la chasse.

- Autorisation de prélèvement sangliers, seules les personnes mandataires figurant sur l'Arrêté
- Autorisation de prélèvement 4 chevreuils (mâles) avec copie de l'Arrêté
- Autorisation de prélèvement renards.

Les tirs ne peuvent être effectués qu'à balle, à l'approche ou à l'affût sans chien.

Pour la saison 2019/2020

- Le tir du sanglier ne se limite pas en nombre
- Pour le plan chasse individuelle au chevreuil, la Direction Départementale des Territoires du Rhône, par Arrêté n° 152 nous a attribué 10 chevreuils adultes et 4 jeunes de l'année.

La chasse au gros gibier impose des règles strictes 'tir à balle obligatoires (minimum 5 chasseurs), gilets orange fluo obligatoires avec signalisation sur le territoire par des panneaux « Soyons vigilants » .

Pour le petit gibier, seul le lièvre reste sur la commune où l'on peut le chasser selon la période définie par la Fédération des Chasseurs (environ durant un mois).

Nous remercions les propriétaires de terrains pour leur droit de chasse ainsi que la commune pour sa forêt et son local pour les chasseurs.



Passé surélevé

Le gros gibier se partage en priorité entre les propriétaires et chasseurs sans oublier nos anciens du « Club Amitiés ».

Tout habitant peut informer les Membres du Bureau s'il constate des dégâts pour leurs animaux domestiques poules ou autres, afin de trouver une solution dans la mesure du possible.

Pour la sécurité de tous, la société de chasse a créé des passages surélevés à différents endroits afin de garantir le passage des clôtures sans les endommager.

Dans le respect de la nature la société se mobilise pour que tous profitent de cet espace généreux et visuellement agréable à contempler selon les saisons.

Une attitude sécurisante s'impose : Pensez à vous munir de vêtements clairs lorsque vous ne restez plus sur le domaine public (cueillette de champignons par exemple).

La Sécurité est l'affaire de tous.

Bonne année 2020

Le Président Louis BESACIER

Composition du bureau :

Président : M. Louis BESACIER - 06 69 99 92 29

Secrétaire : M. Pascal CHAFFIOTTE

Trésorier : M. Patrick MARIETTON

Non-résidents : M. Bernard BESACIER

Adresses utiles

Mairie

Adresse : Place de l'Église 69170 SAINT APPOLINAIRE
Tél. : 04 74 05 16 26
Site : www.saint-appolinaire.jimdo.com
Courriel : mairie-st-appo@wanadoo.fr
Facebook : SaintAppoofficiel
Horaires d'ouverture de la Mairie : Mardi et jeudi de 9h15 à 12h00 / Samedi de 9h00 à 11h00

Maison du département du Rhône

Adresse : 6 rue pigeonier 69170 Tarare
Tél. : 04 74 05 36 20
Site : www.rhone.fr

MAISON
DU
RHÔNE

Communauté Ouest Rhodanien

Adresse : 3 Rue de la Venne - 69170 TARARE
Tél. : 04 74 05 06 60
Site : www.ouestrhodanien.fr
Courriel : contact@c-or.fr



Divers

GENDARMERIE : 04 74 63 00 36
POLICE SECOURS : 17 ou 112
POMPIERS : 18
SAMU : 15 ou 112
HÔPITAL TARARE : 04 74 05 46 46
CENTRE ANTIPOISON : 04 74 11 69 11

Déchetteries



Saint-Marcel-l'Éclairé

Adresse : Chemin de Goutte Vignolle
Tél. : 04 74 89 58 39

Horaires :

Lundi au vendredi: 10h - 12h & 14h - 18h

Samedi: 9h - 18h / **Dimanche**: 9h - 12h

Présentation de la carte d'accès

Amplepuis

Adresse : Zone industrielle Avenue J. Moos
Tél. : 04 74 89 46 83

Horaires : **Lundi & Jeudi** : 8h - 12h / **Mardi, Vendredi & Samedi** : 8h - 12h & 13h30 - 17h30

Présentation justificatif de domicile

Maison Paroissiale

5 rue Radisson 69170 Tarare
Accueil jeudi et samedi de 9h30 à 11h30
Tél. 04 74 63 02 11
du lundi au vendredi - 9h-12h et 15h-16h

Admr

aide ménagère et aide à domicile
Admr Tarare- Soanan
04 74 63 01 75
aide aux familles
Admr Pontcharra
04 74 63 65 80



Entraide tararienne

13 bis boulevard Voltaire
69170 Tarare
04 74 63 01 21



E-mail : entraide-tararienne@wanadoo.fr



Gîtes

La cime du bourg

8 personnes
réservation M^{me} Munch
06 65 74 75 58

Le Moulin

6 personnes,
Réservation M. Claude Arricot
04 74 05 12 45

Le Sadot

6 personnes,
Réservation Gîtes de France
04 72 77 17 51

Les Terres

15 personnes
réservation M. et M^{me} Wary
06 32 53 98 86



Renov'action

VALOIS SEBASTIEN
Dépannage électrique - plaquiste
Le Gonnet - 06 98 09 47 33



Sarl Coffre-Subtil

Traitement de charpentes - isolation
le Chanfray - 06 30 28 39 39

Tsr Racing

TAILLARDAT FRANCK
Vente de pièces accessoires auto, épaviste
Le Savin - 06 45 83 22 56

APA

ALAIN LEPRETRE
Installaton TV, satellite, courant faible
Le Chanfray - 06 08 54 29 83



Fruits Alloin

Le samedi à 10 H en quinzaine



Mick Auto

RABOUTOT MICKAEL
Réparateur auto se déplace à domi
de travail
Le Chanfray - 06 13 56 04 83



Patifrais

Le jeudi en quinzaine



PIMMS
POINT INFORMATION MEDIATION MULTI SERVICES
AMPLEPUIS

Lieu d'accueil convivial,
ouvert à tous et animé par
une Equipe de Professionnels,
les PIMMS proposent
Des Services de proximité
à la disposition de Tous.

Le PIMMS d'Amplepuis vous accueille :

BESOIN D'AIDE POUR VOS IMPOTS ?



**UNE PERMANENCE GRATUITE
EST A VOTRE DISPOSITION !**

Et pour toutes questions sur nos autres services, le PIMMS est ouvert :

Lundi : 6h00 - 11h45 et 13h - 16h45
Du Mardi au Vendredi : 7h00 - 11h45 et 13h - 16h45

Tél : 04 74 63 25 94

Renseignez-vous ici !



État civil 2019

Naissances

- Le 14 décembre 2018 : Mathis Quentin CHATELARD
- Le 15 février : Suzanne Marguerite VIDAL NAQUET
- Le 28 février : Lenzo Lyvio VALLET
- Le 18 juin : Gabriel Louis Michel DOUDET
- Le 6 septembre : Loan CERNESSE et Charly CERNESSE



Mathis CHATELARD

Suzanne VIDAL-NAQUET



Lenzo Lyvio VALLET



Gabriel DOUDET



Loan et Charly CERNESSE



Décès

- Octobre 2019 : M. BERIL
- Le 2 décembre 2019 : M. COMBY Robert



Nouveaux arrivants

- Famille COSSEZ : route du Chamfray
- Agnès COUMARIANOS et Bruno NADRCIC : route du Pilon (Creux Duperret)
- M^{me} EYRAUD Françoise : route du Pilon
- Famille FUGIER : Montée du Mira
- M^{me} PUARD-HUGUET et M. GUTIERREZ : Route du Sadot
- M^{me} LASSAILLY Nathalie et M. MORIN Jean-Pierre : Impasse des puits

SAINT-APPOLINAIRE



